



Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école L'Amitié, de La Pruchière et des Vents-et-Marées

Lundi 18 novembre 2019 à 19 h
École de l'Amitié

Présences

Parents : M^{mes} Chantal Boily, Annick D'Amours, Karine Lévesque,
Rachel Rioux et M. Vincent Thibaudeau
Enseignantes : M^{mes} Suzanne Gagnon, Marie Lévesque-Michaud et
Monsieur Kevin Rodrigue
Représentante
de la communauté : Madame Ève-Marie Bélanger
Direction : M. Yvan Ouellet
Aide à la direction : M^{me} Véronique Renaud

PROJET PROCÈS-VERBAL

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum

Après constatation du quorum, M^{me} Élisabeth Hudon, ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 18 novembre 2019

M^{me} Hudon fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Vincent Thibaudeau et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2019

Il est proposé par M^{me} Rachel Rioux et unanimement résolu que le procès-verbal de la rencontre du 30 septembre 2019 soit adopté en faisant la correction au point 2.4 (accords de verbes).

1.4 Suivi au procès-verbal

M. Yvan Ouellet a fait des vérifications auprès de la commission scolaire et du ministère de l'Éducation et il n'y a pas de règles existantes ou politiques sur le sujet des collations et particulièrement sur la gestion des allergies dans les écoles. C'est un sujet que nous pourrions traiter avec les équipes-écoles au cours de l'année. De plus, M. Ouellet amènera le point en comité consultatif de gestion.

2. DOSSIERS DE DÉCISION

2.1 Représentants de la communauté

M. Vincent Thibaudeau était mandaté pour demander à M^{me} Émilie Martel, agente de développement à la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant. Malheureusement, M^{me} Martel quittera ses fonctions à la municipalité dans les prochaines semaines.

Pour sa part, M^{me} Ève-Marie Bélanger, représentante de la municipalité de Rivière-Ouelle accepte de faire partie du conseil d'établissement pour une deuxième année.

2.2 Approbation des services complémentaires offerts dans nos écoles

RÉSOLUTION POG 19-20-005

M. Yvan Ouellet nous fait l'élaboration des différents services complémentaires offerts dans nos écoles ainsi que les personnes-ressources occupant les postes relatifs à ces services. Une correction au nom de famille de l'orthophoniste est apportée à la liste.

Il est proposé par M^{me} Chantal Boily et résolu que les services complémentaires soient approuvés en y apportant une correction au nom de famille de l'orthophoniste.

2.3 Approbation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence (actualisation)

RÉSOLUTION POG 19-20-006

M. Yvan Ouellet présente le plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence pour l'année scolaire 2019-2020. Comme l'an dernier, nous travaillons particulièrement cette année sur l'apprentissage des comportements attendus. Moins de répressions, mais beaucoup plus axé sur la réflexion du geste posé, des conséquences de ce geste et d'exercer le geste que l'on aurait dû faire. Une correction est apportée au document (important pour importante).

L'approbation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence est proposée par M^{me} Karine Lévesque et approuvée à l'unanimité.

2.4 Approbation des activités qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école (art. 87 LIP)

RÉSOLUTION POG 19-20-007

M. Yvan Ouellet présente des demandes de changement au programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école.

L'approbation du programme d'activités éducatives est proposée par M^{me} Marie Lévesque Michaud et approuvée à l'unanimité.

2.5 Mesure 15024 – Aide aux parents

Cette mesure vise à mieux accompagner les parents des élèves du préscolaire et de la première année du primaire. L'accompagnement offert par l'entremise de cette mesure peut inclure diverses formes de sensibilisation aux réalités scolaires sur le développement cognitif, l'enseignement des mathématiques dans les premières années de scolarisation, la nouvelle grammaire, des ateliers de stimulation motrice, l'éveil à la lecture, l'estime de soi, etc. Cet accompagnement est élaboré de concert avec les conseils d'établissement.

M. Ouellet demande aux membres du conseil d'établissement de proposer différentes activités qui pourraient être mises en place pour soutenir les parents de nos communautés.

Différentes propositions sont apportées séance tenante :

- Ateliers d'aide aux devoirs et leçons pour les parents;
- Conférence sur « Accro de l'écran »;
- Atelier sur les lunchs zéro déchet.

Des approches seront faites par des membres du conseil d'établissement pour regarder les offres de services pour ces propositions.

3. DOSSIERS D'INFORMATIONS

3.1 Direction

3.1.1 Projet de loi 40 – réforme de l'organisation et de la gouvernance scolaire

M. Yvan Ouellet présente un document préparé par le secrétariat général de la Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup et qui traite des modifications possibles à la loi sur l'instruction publique concernant la réforme de l'organisation et la gouvernance scolaire.

3.2 Services de garde

M^{me} Véronique Renaud présente deux sondages qui serviront à connaître la satisfaction des usagers (élèves et parents). Pour le formulaire, nous devrions ajouter la numérotation pour chaque question. Il est proposé également d'avoir une personne pour lire les questions particulièrement pour les plus petits.

Pour celui des parents, le sondage électronique sera acheminé aux membres du CÉ pour une validation de certaines questions et pour des commentaires constructifs.

3.3 Enseignants

M^{mes} Suzanne Gagnon et Marie Lévesque-Michaud et M. Kevin Rodrigue nous font un compte-rendu des activités qui se sont déroulées depuis notre dernière rencontre. Elles font également une présentation des activités à venir.

3.4 OPP

St-Pacôme

Déjeuner de Noël

Saint-Gabriel

Vente de jujubes présentement.

Rivière-Ouelle

Campagne de financement terminée et il semble qu'elle a rapportée autant que l'an dernier, et ce, sans obligation.

3.5 Comité de Parents

M^{me} Rachel Rioux nous fait un compte rendu de la rencontre du comité de parents de la commission scolaire.

- Il y aura ajout d'un conseiller pédagogique en mesures et évaluation (création d'un poste);
- Présentation du calendrier scolaire pour 2020-2021;
- Le 28 mars 2020, il y aura une soirée reconnaissance pour les parents. Le comité de parents défrai les coûts pour 2 membres du CÉ avec 2 substituts. Un tirage au sort est effectué et M^{me} Karine Lévesque et M. Vincent Thibaudeau sont les gagnants. M^{mes} Élisabeth Hudon et Chantale Boily seront les substituts.

Après discussion, les membres du conseil d'établissement proposent que tous les membres parents du CÉ qui voudraient participer aux conférences pourront se faire rembourser l'inscription à partir du budget de fonctionnement de conseil d'établissement. Adopté à l'unanimité.

3.6 Correspondance

Aucune correspondance

3.7 Autres sujets

Question sur la présence de brigadier scolaire à Saint-Pacôme. M. Ouellet mentionne que les brigadiers scolaires sur les rues d'une municipalité sont du ressort des municipalités et non des commissions scolaires.

3.8 Public

Aucun public

4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

4.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Kevin Rodrigue à 20 h 45.

Élizabeth Hudon
Présidente du CÉ

Yvan Ouellet
Directeur